

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mercredi 19 octobre 2022 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. SENE Marc, 1^{er}-Vice-Président

Membres présents : Mmes/MM.

BACH Francis ; **BARBIER** Patrick ; **DOLLINGER** Isabelle ; **HITTINGER** Denis ; **HUBER** Claude ; **ISEL** Roger ; **JEANPERT** Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ; **REINER** Denis ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **STUMPF** René ; **SUCK** David ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

GEIST Pierre (donne pouvoir à **SENE** Marc)
GUILLIER Anne (donne pouvoir à **ISEL** Roger)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
MANDRY Jean-Claude (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
PFLIEGERSDOERFFER Frédéric (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
SCHAAL Thierry (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
THIELEN Pierre (donne pouvoir à **PANNEKOECKE** Jean-Bernard)

Membres absents excusés : Mme/MM.

DECKER Claude ; **IMBS** Pia ; **INGWILLER** Bernard ; **JANUS** Serge ; **WANTZ** Philippe.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services des Affaires juridiques

Date de convocation : 13 octobre 2022

AMICALE DU PERSONNEL : BILAN 2021

VU la convention signée entre le SDEA et l'Amicale du Personnel en date du 17 mai 2010 ;

VU les comptes de l'Amicale du Personnel du SDEA, certifiés sans réserve par la Société Boos Audit SAS, Commissaire aux Comptes, concernant l'exercice 2021, cette certification témoignant de la bonne gestion de l'Amicale par son Président et son Comité ;

CONSIDERANT que l'Amicale du Personnel contribue à la mise en œuvre du dispositif d'actions sociales du SDEA ;

CONSIDERANT que, conformément à la convention signée entre le SDEA et l'Amicale en date du 17 mai 2010, l'Amicale rend compte de l'usage des fonds versés, à l'appui d'un bilan d'exécution annuel, en début d'exercice suivant ;

ENTENDU le rapport et les justifications produites par M. Francis WOLF, Vice-Président en charge des ressources humaines et de l'accompagnement des élus ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** des informations et précisions fournies par M. Francis WOLF, Vice-Président.
- **PREND ACTE** des comptes de l'exercice 2021.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président



Marc SENE

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023

Boos

AUDIT

AMICALE DU PERSONNEL DU SDEA
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome - 67300 SCHILTIGHEIM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

BOOS AUDIT

39, Sentier de l'Aubépine
B.P. 20046 - 67015 Strasbourg cedex

Tél. : +33 (0)3 88 45 80 00
Fax : +33 (0)3 88 45 80 09
Mail : cabinet.boos@cabinet-boos.fr

www.cabinet-boos.fr

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023
Société d'expertise comptable,
inscrite au tableau de l'Ordre de Strasbourg
et de la Cour d'appel de Colmar
Siret : 668 501 372 00043
SAS au capital de 81 000 €
N° d'intracomm. FR 28 668 501 372

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Amicale du Personnel du SDEA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'AMICALE DU PERSONNEL DU SDEA spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DEux Comptes
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 5 octobre 2022



Le Commissaire aux comptes
BOOS AUDIT, représenté par
Sophie MONTOULIOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Montouliau", written over a faint circular stamp.

Bilan Actif

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		Au 31/12/2020	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 401	4 401		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 420		14 420	14 420
Constructions	178 906	48 400	130 506	137 204
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 497	12 497		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 550		2 550	3 425
Autres immobilisations financières				
	TOTAL I	212 774	65 298	147 476
Comptes de liaison				155 049
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	14 169		14 169	17 400
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23		23	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	365 682		365 682	270 477
Charges constatées d'avance	5 494		5 494	7 643
	TOTAL III	385 367	385 367	295 520
Frais d'émission des emprunts				IV
Primes de remboursement des obligations				V
Ecarts de conversion actif				VI
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	598 141	65 298	532 843	450 569

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	346 359	313 716
Excédent ou déficit de l'exercice	167 420	32 643
Situation nette	513 779	346 359
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	513 779
Comptes de liaison	II	346 359
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		57 159
	TOTAL III	57 159
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 145	11 631
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 920	35 420
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	19 065
Ecart de conversion passif	VI	47 051
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	532 843	450 569

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Accusé de réception en préfecture
 067-256701152-20221019-2210007-DE
 Date de télétransmission : 27/01/2023
 Date de réception préfecture : 27/01/2023



Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	11 577	11 672
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	582 000	270 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	57 159	
Autres produits	9 967	10 765
TOTAL I	660 703	292 437
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	3 231	2 490
Autres achats et charges externes	9 154	10 103
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	543	541
Salaires et traitements		
Charges sociales	471 359	183 624
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 697	6 697
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		57 159
Autres charges	163	594
TOTAL II	491 148	261 208
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	169 555	31 229
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	236	259
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 440
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	236	1 699
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	236	1 699
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	169 791	32 928

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023

169 791 32 928
Commissaire
aux Comptes
4 -
à la Cour d'Appel
de Colmar

COUSAUD
STRASBOURG

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 405
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		2 405
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 371	2 690
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	2 371	2 690
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 371	-285
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	660 939	296 541
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	493 520	263 898
EXCEDENT OU DEFICIT	167 420	32 643

Contributions volontaires en nature

Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		

Charges des contributions volontaires en nature

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023

Commissaire
aux Comptes
5 - la Cour d'Appel
de Colmar



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 532 843 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 167 420 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence depuis 2020 constituent encore des faits importants de l'année 2021. Compte tenu de notre activité, notre association continue d'adapter ses activités en conséquence.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La guerre ayant été déclenchée le 24 février 2022, les effets qui lui sont directement liés sont nécessairement des événements postérieurs pour les comptes clos le 31/12/2021 et n'impactant pas les postes de charges et de produits sur l'exercice clos. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, l'association Amicale du Personnel du SDEA continuera de mener ses actions en les adaptant au contexte future.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires en nature

L'association Amicale du personnel du SDEA bénéficie de la mise à disposition de locaux à titre gratuit, frais et charges inclus, de la part du SDEA.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 401			
TOTAL	4 401			
Terrains	14 420			
Constructions :	167 898			
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions	11 009			
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	12 497			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	205 824			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 425			
TOTAL	3 425			
TOTAL GENERAL	213 649			
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 401	
TOTAL			4 401	
Terrains			14 420	
Constructions :			167 898	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			11 009	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			12 497	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			205 824	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	875		2 550	
TOTAL	875		2 550	
TOTAL GENERAL	875		212 774	

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 401			4 401		
TOTAL		4 401			4 401		
Terrains							
Constructions - Sur sol propre		38 997	5 596		44 593		
: - Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		2 706	1 101		3 807		
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier		12 497			12 497		
Emballages récupérables et divers							
TOTAL		54 200	6 697		60 897		
TOTAL GENERAL		58 601	6 697		65 298		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations				Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 550		2 550
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	23	23	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 494	5 494	
TOTAL	8 066	5 516	2 550

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023



Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 145	10 145		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	8 920	8 920		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 065	19 065		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Accusé de réception en préfecture
 067-256701152-20221019-2210007-DE
 Date de télétransmission : 27/01/2023
 Date de réception préfecture : 27/01/2023



Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	313 716	32 643			346 359
Excédent ou déficit de l'exercice	32 643	-32 643	167 420		167 420
Situation nette	346 359		167 420		513 779
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	346 359		167 420		513 779

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
 067-256701152-20221019-2210007-DEux Comptes
 Date de télétransmission : 27/01/2023
 Date de réception préfecture : 27/01/2023



Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
SUBVENTIONS AMICALE SDE/	57 159		57 159				
TOTAL	57 159		57 159				

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Accusé de réception en préfecture
 067-256701152-20221019-2210007-DE
 Date de télétransmission : 27/01/2023
 Date de réception préfecture : 27/01/2023



Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 243	5 176
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 920	35 420
Instruments de trésorerie		
TOTAL	14 163	40 596

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL		

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
 067-256701152-20221019-2210007-DE
 Date de télétransmission : 27/01/2023
 Date de réception préfecture : 27/01/2023



Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	5 494	7 643
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		5 494	7 643

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210007-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023

